

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du jeudi 18 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

L'an Deux Mille vingt-quatre, le jeudi 18 juillet, le Conseil municipal de la Commune de Pomeys s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Madame Nicole VIRICEL, Adjointe au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 12 juillet 2024

Présents : Mme. Nicole VIRICEL, Mme. Monique RAGEYS, M. Didier LUXEMBOURGER ; M. Nicolas BERGER, M. Jean-Luc GOUTAGNY, M. Didier REYMONDON, M. Noël BROCHIER, Mme. Stéphanie CHAMBE ; M. Hervé PERRONNET ; Mme. Françoise DUBOEUF ; Mme. Patricia FILLON

Absents représentés : Mme. Angélique PIBOLLEAU donne pouvoir à Mme. Nicole VIRICEL,

Absents excusés : M. Jean-Marc GOUTAGNY, M. René VALLIER

Quorum : 8

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du conseil municipal du jeudi 20 juin 2024
- Délibération 1 : Subvention OCCE exceptionnelle pour l'achat de manuels scolaires
- Délibération 2 : Subventions OGEC et APEP
- Délibération 3 : Subvention fresque école
- Délibération 4 : Gratuité des fournitures scolaires pour les enfants de l'école de Pomeys
- Délibération 5 : Marché aménagement MAM – Attribution des lots 5 et 6 et autorisation de signer les marchés
- Délibération 6 : Convention de partenariat 2024 – financement d'un système de détection et de lutte contre la grêle pour le territoire des Monts du Lyonnais
- Retour sur la demande de subvention au titre du Fonds vert pour les travaux de l'École
- Comptes rendus des commissions communales et intercommunales
- Questions diverses

Mme Nicole VIRICEL ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. *Mme. Stéphanie CHAMBE* est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

- **ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2024 :**

Mme Nicole VIRICEL, après avoir rappelé les principaux points à l'ordre du jour et sans remarque complémentaire, invite les conseillers à approuver le procès-verbal de séance du 20 juin dernier :

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- **DÉLIBÉRATION 1 : SUBVENTION OCCE EXCEPTIONNELLE POUR L'ACHAT DE MANUELS SCOLAIRES :**

Mme Nicole VIRICEL expose qu'une commande de livres de français et mathématiques d'occasion pour les futurs élèves de CE2 a été effectuée sur un site à un prix avantageux, l'achat a été réglé avec le compte de la coopérative scolaire OCCE. Ces dépenses étant à la charge de la commune, eu égard à la gratuité des fournitures scolaires votée par délibération, un remboursement doit être effectué, pour un total de 72,80€ TTC. Cette demande de subvention a été examinée et validée conformément au cahier des charges élaboré par la commission « Vivre ensemble » :

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- **DÉLIBÉRATION 2 : SUBVENTIONS OGEC / APEP**

Mme Nicole VIRICEL présente des demandes de subvention faites par l'APEP et l'OGEC.

En ce qui concerne la demande de l'APEP, elle porte sur la prise en charge des cours de judo qui se sont déroulés durant l'année scolaire et ce pour les deux écoles (publique et privée). Les cours de judo sont très appréciés par les maîtresses et les enfants. Sans oublier l'activité sportive, il y a un bel échange de valeur, de respect de l'autre lors des cours. Cela fait déjà plusieurs années que cette activité est proposée, car elle fait l'unanimité. Le montant est de 1 120 €.

Pour l'OGEC, la demande se porte sur la manifestation organisée pour le carnaval en février. Un intervenant est venu pour agrémenter cette journée, malgré un temps très maussade et peu de participants. Afin de leur donner un coup de pouce, le montant proposé est de 300 €.

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- DÉLIBÉRATION 3 : SUBVENTION FRESQUE ÉCOLE PUBLIQUE

L'artiste Adelaïde Klein a été sollicitée pour moderniser l'ancienne fresque, un projet sur les jeux olympiques a été réalisé. Le coût de cette prestation est de 540€, réglé par la coopérative scolaire OCCE. La commission Vivre Ensemble a également examiné cette demande de subvention par rapport aux critères du cahier des charges :

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- DÉLIBÉRATION 4 : GRATUITE DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ENFANTS DES ÉCOLE DE POMEYS :

Mme Nicole VIRICEL rappelle que tous les ans la commune verse une subvention pour la gratuité des fournitures scolaires, celle-ci a été votée en 2014, pour un montant de 50 € par enfant. A la demande des maitresses, ce montant a été réévalué et sera augmenté de 10 €, soit 60 € par enfant à compter de septembre 2024.

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- DÉLIBÉRATION 5 : MARCHÉ AMÉNAGEMENT MAM – ATTRIBUTION DES LOTS 5 ET 6 ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS

Mme Nicole VIRICEL rappelle que les lots n°5 Plomberie/Sanitaire/Chauffage/VMC et n°6 Electricité du marché de travaux d'aménagement de la MAM se sont avérés infructueux lors du marché initial de mai dernier. La consultation de ces lots a été relancée. La Commission Bâtiments s'est réunie pour analyser les offres avec l'équipe de maîtrise d'œuvre le 11/07/2024 et propose de retenir les entreprises suivantes :

LOT N°	DESIGNATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT
5	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VMC	SARL FAURE	63 593.86 €
6	ÉLECTRICITÉ	NOALLY	39 880.25 €
		TOTAL	103 474.11 €

Elle poursuit en indiquant que la grille de notations établie par l'équipe de maîtrise d'œuvre montre une différence entre les entreprises qui ont répondu à la consultation. L'entreprise FAURE a obtenu la meilleure note, rassemblant le mieux possible tous les critères demandés.

Pour le lot n°6 Electricité, une seule entreprise a répondu à la consultation. Elle est retenue d'office, d'autant plus que son estimatif est en dessous du montant défini par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

M. Nicolas BERGER informe que pour la PAC (pompe à chaleur), il faudra prévoir par la suite un contrat d'entretien.

Mr Didier LUXEMBOURGER précise que le total estimé par la maîtrise d'œuvre était de 218 622.41 € HT. Suite à la réception de la totalité des offres, le montant total estimé par les entreprises consultées se porte à 251 476.00 € HT. On constate une moins-value de 13.06 %.

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- DÉLIBÉRATION 6 : CONVENTION DE PARTENARIAT 2024 – FINANCEMENT D'UN SYSTÈME DE DÉTECTION ET DE LUTTE CONTRE LA GRÊLE POUR LE TERRITOIRE DES MONTS DU LYONNAIS

Mme Nicole VIRICEL rappelle que ce dispositif de lutte contre la grêle est en place depuis 2019 et que l'association « Paragrêle 69 » assure le fonctionnement, elle informe du maintien de la participation financière de la CCMDL par délibération du conseil communautaire pour cette convention. La participation des communes reste la même que celle appelée depuis 2020, cela représente pour la commune de POMEYS une subvention de 430,31 €, soit 0.37 € par habitant et par an.

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- RETOUR SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Mme Nicole VIRICEL annonce que la Préfecture a attribué en date du 28 juin une aide financière de 229 281 € au titre du « Fonds Vert 2024 » pour les travaux de « Réhabilitation et extension de

l'école », la subvention du Département est en attente, après leur réponse le projet pourra être validé ou non en fonction du montant de l'aide.

- **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

• **COMMISSION VOIRIE PAR MME. RAGEYS :**

La Mathevoynière : des travaux d'enrobés sont prévus.

Plateau de l'école : travaux en cours, ces travaux seront financés en partie par l'enveloppe « Amendes de police » du Département du Rhône.

Projet d'une zone de rencontre mode doux Rue des Écoles : depuis l'Atelier d'Aurélié et au niveau de la rue des écoles, les piétons seront prioritaires, puis les vélos, motos et enfin les automobilistes, il y aura des pictogrammes au sol qui seront choisis par la commission voirie, la vitesse sera réduite à 20 km/h. Il convient de faire un rappel aux parents sur la sécurité et de bien informer les enfants. Cette zone sera marquée pour commencer par de la peinture pour essai et test. Un article sera publié dans le « Pomeys info ». Le stationnement sera interdit sur cette zone. Le chiffrage s'élève à 2 760€ HT, l'avis du conseil est demandé pour donner suite au projet.

→ **Approbation avec 10 voix pour et 1 abstention**

• **COMMISSOIN ESPACE VERTS PAR MME. RAGEYS :**

Aménagement du kiosque à coté de l'Espace Mosaik : Les travaux ont été réalisés par Art et Paysage, des assises seront prévues, des devis sont en cours.

Parking Saint Roch : le Parc Éco-Habitat a fait remarquer que les ombrières photovoltaïques sont obligatoires pour les parkings de plus de 1 500 m², pour les parkings de moins de 1 500m², des arbres peuvent être plantés. Importance de planter des arbres sans faire de l'ombre au photovoltaïque.

• **Commission DÉCHETS :**

Les colonnes d'apport volontaires ont été installées, les sites sont plus propres, le nettoyage est effectué par les agents.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Repas Mairie prévu le vendredi 13/09/2024, il convient de confirmer le lieu, peut-être à la Neylière.

M. le Maire propose d'organiser un concert inaugural de l'aménagement du kiosque à côté de l'Espace Mosaik le 27 septembre en fonction des disponibilités des intervenants.

Dates à confirmer : Commission voirie.

Dates à retenir :

Prochains Conseils municipaux à partir de septembre : 19/09/2024 ; 17/10/2024 ; 21/11/2024 ; 19/12/2024

Réunion commission communication : Pomeys Info le 02/09/2024 à 20H00

Madame VIRICEL rappelle la date du prochain conseil municipal : Le jeudi 19 septembre 2024.

Madame VIRICEL clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22H30.

Nicole VIRICEL
Première Adjointe

Affiché le : 20/09/2024

Stéphanie CHAMBE
Secrétaire de séance

